

<https://spdc.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article186>



# les missions du RASED

- Ressources pédagogiques - Problématiques transversales -

Date de mise en ligne : mardi 19 mai 2015

---

Copyright © Circonscription de Saint Pierre de Chandieu - Tous droits

réservés

---

### **Connaître le fonctionnement et les missions du RASED pour remplir de manière efficiente une demande d'aide pour un élève.**

#### **Que nous dit la circulaire du 18 août 2014 ?**

Dans les académies, la priorité accordée à l'école primaire pour réduire la difficulté scolaire et pour élever le niveau général des élèves s'affirme au travers de l'intervention de personnels spécifiquement formés pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés persistantes qui perturbent leurs apprentissages scolaires. Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires occupent pour cela une place fondamentale qui n'est substituable à aucune autre. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants des classes, permet une meilleure réponse en équipe aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves. [...]

Placé sous l'autorité et la responsabilité de l'IEN, le Rased est constitué de l'ensemble des enseignants chargés des aides spécialisées et des psychologues scolaires qui exercent dans la circonscription. Après concertation de ces membres, l'IEN arrête l'organisation générale des actions de prévention et des aides spécialisées dans la circonscription ainsi que les priorités d'action du Rased dont le fonctionnement et les résultats sont régulièrement évalués.[...]

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de **prévenir et remédier** aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes

Les modalités d'intervention des enseignants spécialisés et du psychologue scolaire auprès des élèves dépendent des besoins identifiés. Les moments auxquels ceux-ci interviennent sont prévus en concertation avec l'enseignant de la classe afin d'assurer la cohérence et la continuité pédagogique des enseignements.

Le projet d'aide spécialisée envisagé pour un élève donne lieu à un document écrit qui permet de faire apparaître et partager la cohérence entre cette aide spécifique et l'aide apportée par le maître de la classe ou les maîtres du cycle dans le cadre d'autres dispositifs pédagogiques. Le document précise les objectifs visés, la démarche envisagée, une estimation de la durée de l'action et les modalités d'évaluation de sa mise en œuvre. **Les parents sont systématiquement mobilisés autour du projet d'aide de leur enfant.**

#### **Quelles sont les missions et le rôle du (de la) psychologue scolaire ?**

Le psychologue scolaire aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants. Il réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies. Il mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et avec les parents pour mieux comprendre la situation d'un élève, comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages et rechercher conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives. Lorsque cela paraît souhaitable, le psychologue scolaire peut conseiller à la famille la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école et contribuer, avec l'accord de celle-ci, à la recherche d'une réponse adaptée.

#### **Quelles sont les missions et le rôle du maître E ?**

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à **dominante pédagogique** apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de **prévenir et de repérer**, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés d'apprentissage de ces élèves et d'apporter une remédiation pédagogique dans le cadre d'un **projet d'aide spécialisée**

### Quelles sont les missions et le rôle du maître G ?

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative apporte une aide aux élèves dont l'analyse de la situation montre qu'il faut faire évoluer leurs rapports aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires. Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de prévenir et repérer, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés de comportement de ces élèves et de mettre en œuvre des actions, dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée, pour faire évoluer les situations.

Le RASED a un rôle de médiateur au sein de l'institution scolaire envers les élèves, les enseignants, les familles.

**L'enseignant** parle de difficulté d'un élève, **le corps médical** est le seul habilité à parler du trouble d'un enfant.

L'APC n'a pas la même visée que l'aide apportée par le RASED.

	APC	RASED
préalables	Identifier les lacunes disciplinaires	Comprendre pourquoi l'enfant est en difficulté
finalités	Rattraper un retard, combler des lacunes, renforcer un apprentissage.	Prendre en compte un enfant dans sa globalité.
pour qui ?	Un élève qui rencontre une difficulté passagère normale à tout apprentissage.	Un enfant dont la difficulté est persistante dans les savoir-faire et dont les méthodes ou stratégies employées ne sont pas efficaces.
par qui ?	Le PE ; le maître supplémentaire ; le maître E pour des ateliers de décrochage ou coup de pouce.	Le maître E en remédiation ou en prévention
comment ?	Par une aide instrumentale	En permettant à l'enfant de prendre conscience de ses compétences (retrouver confiance en soi), donner du sens à l'école, aux savoirs, aux apprentissages (se remettre en projet, être autonome)
contraintes	Le contenu est en relation avec la difficulté, le temps (retour rapide à la norme de la classe)	L'intérêt est porté sur les stratégies, les processus, projet individualisé et contractualisé en concertation avec la famille, l'enfant et l'enseignant.  Les exigences portent sur le respect du cadre de travail, la participation, la verbalisation.

### La demande d'aide pour la prise en charge.

C'est l'outil principal pour une prise en charge. Elle est interne à chaque circonscription, cependant elle présente des invariants :

- elle pointe les réussites et les difficultés de l'élève.

- elle présente le constat que fait l'enseignant sur l'élève en classe , ne se base que sur du factuel et retrace l'historique de l'élève.

## les missions du RASED

---

- elle expose **ce qui est déjà mis en place dans la classe**, dans l'école, à l'extérieur.

**Elle est complétée majoritairement en début d'année mais peut être remplie et transmise tout au long de l'année.**